



## Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Maroc de CUF et du groupe Maroc de l'ARF

Mardi 30 juin, de 10h00 à 13h00

Assemblée Nationale, 126, rue de l'université (Salle 6237)

---

### Rappel de l'ordre du jour

---

- 1/ Accueil et introduction
- 2/ Bilan des élections locales au Maroc
- 3/ Retour sur les assises de la coopération décentralisée
- 4/ Dispositifs d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine
- 5/ Questions diverses

---

### 1/Accueil et introduction

---

#### **Jean-Paul Bachy, président de la commission coopération décentralisée et relations internationales de l'ARF**

La tenue de cette réunion commune pour le groupe Maroc de l'ARF et le groupe-pays Maroc de CUF témoigne de la complémentarité des deux associations sur le suivi de la coopération décentralisée franco-marocaine.

Cette réunion s'inscrit dans la continuité des dernières Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine qui ont eu lieu à Agadir les 18 et 19 février et qui ont été un franc succès avec une forte participation des Marocains. Il s'agit alors pour les collectivités françaises de répondre aux demandes des Marocains.

Le prochain grand rendez-vous pour nos collectivités aura lieu en décembre à Marrakech pour le sommet d'Africités V.

#### **Charles Josselin, président de Cités Unies France**

Il convient de se féliciter de la tenue de cette réunion commune sur le Maroc. 48 collectivités dont 8 régions adhèrent au groupe-pays Maroc de Cités Unies France. Ce pays suscite en effet l'intérêt des régions, des départements, des communes et des intercommunalités.

M. Rocca Serra, président du groupe-pays Maroc et maire adjoint de Marseille, retenu par des engagements antérieurs, ne peut présider la réunion. Il assurera la présidence des prochaines.

## 2/ Les élections locales au Maroc : bilan

**Tudor Alexis, conseiller des affaires étrangères, rédacteur Maroc, direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes**

Parti politique	Nombre de sièges 2009	Pourcentage 2009	Pourcentage 2003
PAM <sup>1</sup>	6015	21,7	
PI (Istiqlal)	5292	19,1	16,9
RNI <sup>2</sup>	4112	14,8	12
USFP <sup>3</sup>	3226	11,6	14,7
MP <sup>4</sup>	2213	8	
PJD <sup>5</sup>	1513	5,5	(593 sièges en 2003)
UC <sup>6</sup>	1307	4,7	
PPS <sup>7</sup>	1102	4	

Commune	Maire	Parti
Marrackech	Fatima-Zahra Mansouri	PAM
Tanger	Samir Abdelmoula	PAM
Meknès	Ahmed Hilal	PAM
Al Hoceima	Mohamed Boudra	PAM
Tata	Fatima Boujnah	PAM
Benguérir	Fouad Ali el-Himma	PAM
Mohammédia	Mohamed M'Fadel	PAM
Fès	Abdelhamid Chabat	Istiqlal
Boujdour	Abdelaziz Aba	Istiqlal
Safi	Mohamed Karim	Istiqlal
Laâyoune	Moulay Hamdi Ould Errachid	Istiqlal
Sidi Kacem	Benaïssa Ben Zéroual	Istiqlal
Oujda	Omar Hejira	Istiqlal
Salé	Noureddine Lazrak	RNI
Berrechid	Sabir el-Kiassi	RNI
El-Aroui	Mustapha Mansouri	RNI
Settat	Mustapha Tanaoui	RNI
El Hajeb	Wahid Hakim	RNI
Agadir	Tarik Kabbage	RNI
Nador	Mohamed Aamar	RNI
Rabat	Fathallah Oualalou	RNI
Guelmim	Abdelwahab Belafkih	RNI
Ouarzazate	Moulay Abderrahman Drissi	RNI
Beni Mellal	Ahmed Chada	RNI
El Ksiba	Mustapha Mechahour	RNI
Fkih Ben Salah	Mohamed Moubdii	RNI

<sup>1</sup> Parti authenticité et modernité

<sup>2</sup> Rassemblement national des indépendants

<sup>3</sup> Union socialiste des forces populaires

<sup>4</sup> Mouvement populaire

<sup>5</sup> Parti de justice et développement

<sup>6</sup> Union constitutionnelle

<sup>7</sup> Parti du progrès et du socialisme

Kénitra	Aziz Rebbah	PJD
Errachidia	Abdellah Hannaoui	PJD
Kasbat Tadla	Hassan Bouhamdi	PJD
Tétouan	Mohamed Ida Ammar	PJD
Larache	Mohamed Aït Si Mbarek	PJD
Oued Zem	Bouâzza Fassini	PJD
Boujaâd	Mohamed Nouka	PJD
Tinejdad	Mohamed Laraki	PJD
Erfoud	Abdallah Sghiri	PJD
Chefchaouen	Mohamed Soufiani	PJD
Jorf	Abdallah Bouhmadi	PJD
Dcheira	Ramadan Bouaâchra	PJD
Touissit	Oqba Rahmani	PJD
Casablanca	Mohammed Sajid	UC
Sidi Slimane	Hicham Hamdani	UC
Khouribga	Mohamed Zerkani	UC
El Jadida	Abdelhakim Sojda	UC
Tiflet	Abdessamad Archane	MDS
Beni Ansar	Yahya Yahya	PAD
Youssoufia	Abdelmajid Mabrouk	PT

Ces élections sont donc marquées par la victoire du récent parti Authenticité et Modernité (PAM) parti de « l'ami du roi » mené par Fouad Ali El Himma, l'ancien ministre délégué à l'intérieur, et par le recul du mouvement populaire USFP. Il est important de relever le basculement de trois grandes villes : Rabat a été remportée par l'UFSP, Marrakech et Tanger par le PAM. Le PJD conserve un certain impact en milieu urbain : sur 1513 sièges, 734 sont obtenus en zone urbaine.

Après une campagne en faveur de l'élection des femmes, le quota de 12% qui leur était réservé a été dépassé. Ainsi, 346 femmes ont été élues, soit deux fois plus que lors des élections de 2003.

Cette consultation placée sous l'importance de la transparence a connu un taux de participation (52,4%) presque équivalent à celui des précédentes municipales (54%).

Le thème récurrent de la campagne a été la recherche d'une gestion saine.

---

### 3/ Retour sur les assises de la coopération décentralisée

---

#### **Jean Guerard, président du groupe Maroc de l'ARF**

Les Assises ont permis à plus de 200 participants issus de plus d'une soixantaine de collectivités françaises et marocaines de confronter leurs regards sur différents thèmes, lors de séances plénières.

La Déclaration finale reprend les principales conclusions de cet événement.

#### **Jean-Paul Bachy, président de la commission internationale de l'ARF**

L'ARF a œuvré à la création d'une association des régions du Maroc. Cette association, très récente, est encore fragile. Un travail de renforcement des associations de pouvoirs locaux mérite d'être engagé.

#### **Charles Josselin, président de Cités Unies France**

Les débats ont souligné l'importance de travailler avec les collectivités telles qu'elles fonctionnent, avec les compétences que leur attribue leur niveau de décentralisation. Le travail commun de CUF et de l'ARF doit veiller à respecter le cadre institutionnel du pays.

#### **Myriem Derkaoui, conseil général Seine Saint Denis**

Le conseil général de Seine Saint Denis a regretté que les ateliers et tables rondes ne favorisent pas davantage d'échanges avec la salle.

---

## 4/ Dispositifs d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine

---

→ *Quelles suites après le PAD ?*

### **Anne-Marie Mevel Reingold, DAECT**

Le MAEE mène une réflexion sur la définition d'un nouveau dispositif « post-PAD », qui aurait pour caractéristique d'être plus proche du terrain (et donc plus souple) et d'associer les collectivités marocaines et françaises dans la sélection des projets.

Ce dispositif serait soutenu par une enveloppe financière conséquente, abondé par les parties françaises et marocaines. Le Maroc a dit son intention de consacrer à ce fonds conjoint 1 million d'Euros par an.

Une évaluation de l'ensemble des coopérations décentralisées au Maroc est en cours de réalisation, sous le pilotage de M. Arafa. Cette évaluation, dans ses premières conclusions, révèle que les collectivités marocaines sont très satisfaites de leurs coopérations décentralisées avec leurs homologues françaises.

Si le PNUD et d'autres bailleurs de fonds seraient favorables à un fonds commun de soutien à la coopération décentralisée ouvert à d'autres projets que ceux portés par les collectivités marocaines et françaises, la DAECT est assez réservée quant à cette proposition, considérant l'importance à elle seule de la coopération décentralisée franco-marocaine.

Quoi qu'il en soit, côté français et marocain, il y a une volonté d'appuyer la coopération décentralisée et des fonds sont dégagés en ce sens.

Ce dispositif pourrait être opérationnel dès la fin de l'année 2009.

Les appels à projets de la DAECT qui paraîtront à l'automne 2009 ne prévoient donc pas d'intégrer le Maroc.

→ *Etat des lieux des appels à projets de la DAECT en 2009*

Concernant les appels à projets déposés en 2009 :

232 dossiers ont été déposés, dont 180 pour les pays en développement, une soixantaine consacrés à l'Europe et 21 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Immigration, Intégration, Identité nationale et du développement solidaire.

Concernant le Maroc, 7 projets ont été déposés, par les villes d'Agde, de Woippy, d'Herouville Saint Clair, par le conseil général de Seine-Saint Denis, les conseils régionaux de Franche-Comté et de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc régional des Landes.

Les avis seront bientôt rendus en ligne. La quasi intégralité des dossiers déposés en direction du Maroc ont été retenus.

→ *Les prochains appels à projets (2010 – 2012)*

Les prochains appels à projets, en 2010, seront triennaux ; les thématiques seront très ciblées, ainsi que les zones géographiques. Le secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, Alain Joyandet souhaite mettre l'accent sur les pays de la Méditerranée, les pays d'Afrique et les pays émergents.

Seront également favorisés financièrement les projets portés par plusieurs collectivités.

Un dispositif d'appui financier viendra en aide aux collectivités qui répondent à des appels à projets européens (il s'agira d'un appui financier qui permettra aux collectivités partenaires de poursuivre leur coopération dans l'attente des fonds européens).

L'ensemble de ce dispositif sera présenté et validé à l'occasion de la réunion de la CNCD le 8 juillet 2009.

**Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France**

Le Maroc peut être un pays exemplaire en terme de concertation et de mutualisation des actions de coopération décentralisée. Les expériences menées en ce sens dans la région de l'Oriental sont riches d'enseignements. Les régions ont probablement un rôle pilote sur cette question et CUF peut appuyer et parrainer des réunions de concertation.

La construction de l'Union pour la Méditerranée renforce la nécessité d'appuyer la mutualisation, afin que les collectivités affichent une unité et une cohérence et puissent peser dans le processus.

La prochaine rencontre des autorités locales de la Méditerranée organisée par la Commission Méditerranée de CGLU a mis à son ordre du jour la cohérence des actions dans l'espace méditerranéen.

#### **Jean-Luc Gaillard, conseil général de l'Isère**

Le conseil général de l'Isère a une expérience de concertation en Arménie. La concertation permet un suivi plus régulier et une spécialisation thématique.

#### **Charles Josselin, président de Cités Unies France**

On ne peut qu'adhérer au projet de mutualisation mais l'on sait les difficultés de la mise en réseau et de la cohérence. Les collectivités sont attachées à leur liberté.

Les relations institutionnelles entre collectivités sont parfois difficiles ; néanmoins, la notion de chef de file (pas nécessairement à une région) dans ce projet de mutualisation peut être retenue.

→ *L'appel à projet ANE-AL pour le Maroc*

#### **Virginie Rouquette, Cités Unies France**

Cette année, le programme ANE-AL (Acteur non étatique et autorité locale) s'est étendu pour la première fois au Maroc. Les collectivités marocaines et françaises souhaitant y répondre pouvaient soumettre une note succincte à la délégation de l'Union européenne avant le 25 mai.

Les projets portés par les collectivités marocaines pouvaient être co-financés jusqu'à 90 % ; les collectivités européennes pouvaient prétendre à un co-financement allant jusqu'à 75 %.

Le détail de cet appel à projet est disponible sur le site de Cités Unies France.

Si cette année les collectivités n'ont pu faire face aux délais imposés, il est possible que cet appel soit reconduit pour le Maroc en 2010.

#### **Pascale Maitreau, conseil régional d'Aquitaine**

On ne peut seulement que déplorer que cet appel dispose d'un montant restreint permettant le co-financement que de deux projets.

#### **Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France**

CUF travaille avec l'AFD sur une étude permettant d'identifier les dispositifs européens de soutien des collectivités dans leurs réponses aux appels à proposition européens.

Cette étude a pour objectif de préfigurer une structure d'appui aux collectivités françaises pour leur permettre d'être mieux armées pour répondre aux appels à propositions européens.

---

## 5/ Questions diverses

---

→ *Rappel sur le Programme Concerté Maroc (PCM)*

#### **Marion Boinot, coordinatrice générale du Programme Concerté Maroc**

Le programme concerté Maroc a pour objectif de contribuer, par une stratégie concertée entre associations françaises et marocaines en partenariat avec leurs pouvoirs publics, à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine.

L'accompagnement de l'implication de la jeunesse marocaine au sein de sa société s'opérera dans 4 champs d'intervention reconnus comme prioritaires :

- l'éducation et l'animation
- l'économie sociale et solidaire

- la citoyenneté et l'accès aux droits
- la formation et l'insertion professionnelle

Le PCM met l'accent sur la concertation entre acteurs, à l'échelle des territoires, et tout particulièrement le lien avec les coopérations décentralisées franco-marocaines.

21 provinces disposent d'un plan d'action concerté associant organisations de la société civile, pouvoirs publics et collectivités marocaines. C'est le cas notamment à Marrakech, Tiznit...

Les collectivités françaises peuvent appuyer ces dynamiques et bénéficier de l'ingénierie et de l'expertise du PCM sur ces thématiques.

→ *Africités 5*

#### **Charles Josselin, président de Cités Unies France**

La 5<sup>ème</sup> édition d'Africités se tiendra à Marrakech, du 16 au 20 décembre 2009. Le thème retenu est le suivant : « la réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi ».

Les précédentes éditions à Abidjan, Windhoek, Yaoundé, Nairobi ont permis à des milliers d'élus du continent africain de se rencontrer et de discuter, avec les représentants des gouvernements des thèmes liés à la gestion locale. La tenue d'Africités 5 à Marrakech lui donne une résonance maghrébine ; il est donc important que les collectivités du groupe Maroc se mobilisent et participent à cet événement.

CUF organisera à cette occasion une session sur la coopération franco-sino-africaine.

Une réunion d'information sur Africités se tiendra à CUF le mardi 22 septembre prochain (et non le 24).

Les frais d'inscriptions sont réduits pour les collectivités qui s'inscrivent avant juillet 2009.

Les informations sont également disponibles sur [www.africites.org](http://www.africites.org).